

Association Kemetmaa

Hameau des Sénès
10 place saint Jacques
83210 Solliès-Pont
Tel : 06 13 93 12 66
kemetmaa.fr

**CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE****Le 3 novembre - 18 h 30****LIEU: SIEGE DE L'ASSOCIATION.**

Ordre du jour

Ouverture et

Présentation du CA actuel

1) Vérification du quorum
(1/4 des adhérents)2) Rapport moral et
fonctionnement de l'association.
Approbation.3) Rapport d'activités
Approbation.4) Projets de cours, voyages et
sorties5) Rapport financier et budget
prévisionnel.
Approbation.

6) Tarifs des activités.

6) Année non électorale
Élections possibles au CA : 37) Clôture et Rafrâichissements
de l'amitié

Les adhérents dans l'incapacité de venir peuvent remplir le pouvoir ci-joint et, soit le remettre à la personne de leur choix (celle-ci ne pouvant en cumuler plus de trois), soit l'envoyer par mail au secrétaire (voir « Contact » sur le site web).

RAPPEL : Seules les personnes à jour de leur cotisation (qui pourra être réglée à l'entrée) peuvent assister à l'assemblée générale et voter.

CONSIGNES SANITAIRES

Les consignes et règles gouvernementales en vigueur concernant la pandémie COVID-19 seront appliquées à l'entrée.

Merci à tous d'avance pour votre présence et l'intérêt que vous portez à la bonne marche de votre association.

Le Président
Gilbert Tusseau

POUVOIR

Je, soussigné(e).....membre de l'association Kemetmaa

donne pouvoir à pour me représenter à l'assemblée générale qui aura lieu le **3 novembre 2023 au siège de l'association à Solliès-Pont.**

Signature, date, précédée de la mention « bon pour pouvoir »

